

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–30 octobre 2008

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 7 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2008/7/1

22 août 2008

ORIGINAL: FRANÇAIS

PROGRAMME DE PAYS NIGER 10614.0 (2009–2013)



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attaché de liaison principal, OMD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)



RESUME

Classé parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier, le Niger compte 13,5 millions d'habitants et connaît une croissance démographique de 3,3 pour cent par an. En 2005, 61 pour cent de la population vivait avec moins d'un dollar des États-Unis par jour. En 2007, le Rapport mondial du Programme des Nations Unies pour le développement classait le Niger au 174^e rang sur 177 pays selon l'indicateur du développement humain.

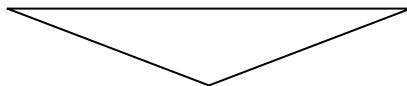
Selon l'Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages conduite en novembre 2006, l'insécurité alimentaire touchait 30 pour cent de la population, soit près de 3,5 millions de personnes. Près de la moitié des enfants de moins de 5 ans accusaient un retard de croissance, tandis que le taux de malnutrition aiguë s'élevait à plus de 11 pour cent. Le taux brut de scolarisation en 2005/06 était de 54 pour cent, mais seulement de 44 pour cent pour les filles.

Les objectifs du nouveau programme de pays pour la période 2009–2013, qui vise à venir en aide à 1 251 000 bénéficiaires, seront de: i) favoriser l'accès à l'éducation de base, particulièrement pour les filles; ii) renforcer la prévention et l'atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure; et iii) contribuer à améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des personnes vivant avec le VIH/sida et la tuberculose. Ce programme sert les objectifs 2, 3, et 4 du Plan stratégique du PAM pour 2006-2008 et est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2009–2013) et à la Stratégie 2008–2012 de développement accéléré et de réduction de la pauvreté du Niger. Le programme de pays répond également aux six premiers objectifs du Millénaire pour le développement. Les engagements renforcés II, III et V en faveur des femmes et la politique concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007) ont également été pris en compte.

Les activités dans les secteurs de l'éducation et du développement rural cibleront les zones rurales du Niger, structurellement vulnérables à l'insécurité alimentaire, en tenant compte des taux bruts de scolarisation pour le programme d'alimentation scolaire. Les activités menées dans le secteur de la santé seront circonscrites aux communautés urbaines de Niamey, Zinder, Maradi et Tahoua.

Les problématiques principales sur lesquelles se penche le programme de pays constituent un défi à long terme pour le Niger, notamment la prévention et la gestion des crises et des catastrophes naturelles et l'amélioration des services sociaux et des filets de protection sociale. Le PAM s'attachera à promouvoir le renforcement des capacités et à soutenir les efforts de développement du Gouvernement, afin qu'il puisse progressivement prendre en charge certaines activités.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve, selon la procédure d'approbation tacite, le programme de pays Niger 10614.0 (2009–2013) (WFP/EB.2/2008/7/1), lequel requiert 52 569 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 46,4 millions de dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION

1. Classé parmi les moins avancés (PMA), à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), le Niger compte 13,5 millions d'habitants¹ et connaît une croissance démographique de 3,3 pour cent par an². Le rapport mondial du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) classait le Niger au 174^e rang sur 177 pays en 2007.
2. Pays continental enclavé, situé dans la ceinture saharo-sahélienne, le Niger partage des frontières avec sept pays: l'Algérie et la Jamahiriya arabe libyenne au nord, le Mali et le Burkina Faso à l'ouest, le Tchad à l'est, le Bénin et le Nigéria au sud. Il est divisé en 8 régions, 36 départements et 265 communes. Quatre-vingt-dix pour cent de sa population sont concentrés le long d'une mince bande de 200 kilomètres de terres arables à proximité de la frontière sud qui le sépare du Nigéria. L'économie, dominée par le secteur agricole, repose également sur l'extraction minière (uranium) et sur le secteur informel. Le secteur primaire, qui représentait 46,7 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 2006, est prioritairement orienté vers l'agriculture pluviale et l'élevage, qui contribuent au tiers de la valeur ajoutée du secteur³. La population rurale, qui constitue 83 pour cent de la population totale, vit d'activités agrosylvopastorales extensives, faiblement productives et très dépendantes des aléas de la pluviométrie et du niveau de dégradation des ressources naturelles.

Pauvreté et insécurité alimentaire

3. Le Niger est confronté de manière récurrente à des déficits de production céréalière, qui affectent entre 10 et 30 pour cent de la population selon les saisons. La période de soudure, qui va de mai à septembre et où l'insécurité alimentaire est la plus grande, coïncide avec l'intensification des travaux agricoles.
4. La crise alimentaire de 2005 faisait suite à une période de soudure particulièrement difficile, aggravée par la perturbation des marchés régionaux et par de mauvaises habitudes alimentaires. L'effet combiné de la baisse de production et des hausses du prix des céréales sur les marchés a été l'élément déclencheur de la crise. À ces facteurs conjoncturels se sont ajoutés des problèmes structurels, à savoir une croissance démographique élevée, une dégradation de l'environnement et une faiblesse des systèmes de santé et d'éducation.
5. D'après les données de l'Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger de novembre 2006, l'insécurité alimentaire structurelle touchait environ 30 pour cent de la population, c'est-à-dire plus de 3,5 millions de personnes vivant en majorité en milieu rural. Parmi ces 30 pour cent, 9 pour cent des ménages vivaient en état d'insécurité alimentaire grave et 21 pour cent en insécurité alimentaire modérée; ces ménages se caractérisaient par une consommation alimentaire très pauvre et par des stocks alimentaires ne couvrant que trois mois de leurs besoins alimentaires.

¹ Institut national de la statistique, 2007.

² PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2007-2008.

³ Banque mondiale: *Fiche pays*, mars 2007.



6. En 2005, 61 pour cent de la population vivait avec moins d'un dollar par jour et le PIB par habitant était de 244 dollars². Les femmes représentaient près des trois quarts de la population pauvre⁴.
7. Depuis le début de l'année 2008, le prix des denrées alimentaires connaît une hausse spectaculaire dans le monde entier. Le Niger est, dans une certaine mesure, épargné par cette flambée des prix car il n'importe pas une grande quantité des produits alimentaires nécessaires à ses besoins; par conséquent, les prix n'ont pas augmenté de manière aussi marquée que dans d'autres pays de la région. Cependant, une grande partie de la population du pays est constamment menacée par la faim et une hausse des prix, aussi minime soit-elle, peut compromettre la sécurité alimentaire des ménages
8. Le Niger a récemment approuvé la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP), qui couvre la période 2008–2012 et qui constitue le cadre de référence gouvernemental en matière de développement économique et social.

Nutrition et santé

9. En 2006, l'espérance de vie était de 56,9 ans, la prévalence de la malnutrition aiguë de 11,1 pour cent et la mortalité infantile de 81 décès pour 1 000 naissances vivantes, un chiffre en grande partie dû aux maladies infectieuses et parasitaires⁵. Selon l'enquête démographique et sanitaire à indicateurs multiples EDSN-MICS III, 50 pour cent des enfants nigériens de moins de 5 ans accusent un retard de croissance. Chez les adultes, l'analyse de l'indice de masse corporelle montre que plus de 20 pour cent de la population souffre d'une déficience chronique en énergie. Seul 46 pour cent de la population consomme de l'iode et, dans la tranche d'âge des 6-59 mois, huit enfants sur dix sont atteints d'anémie⁶.
10. Chaque année, une proportion importante de la population rurale est forcée de migrer temporairement vers les pays frontaliers en quête de travail, s'exposant ainsi à des risques accrus de contamination par des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/sida. Les données les plus récentes sur la situation du VIH/sida au Niger indiquent un taux de séroprévalence de 0,7 pour cent parmi les personnes âgées de 15-49 ans⁶. La tuberculose constitue un problème de santé publique majeur dans le pays et le but principal de la lutte contre la tuberculose est de réduire la morbidité et la mortalité en faisant passer le taux de dépistage de 42 pour cent à 70 pour cent et le taux de guérison de 60 pour cent à 85 pour cent.
11. Le Gouvernement entend relever ces défis grâce au Plan de développement sanitaire (2005–2009), au Cadre stratégique national de lutte contre les IST et le VIH/sida (2007-2010) et au Programme national de lutte contre la tuberculose (2007–2010).
12. Concernant la situation nutritionnelle, 66 pour cent des ressources de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10611.0 en cours sont destinés aux activités nutritionnelles en faveur des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes.

⁴ Questionnaire QUIBB (Questionnaire des indicateurs de base du bien-être), 2005.

⁵ Plan de développement sanitaire (2005-2009).

⁶ EDSN-MICS III, 2006.



Éducation

13. Le taux brut de scolarisation est passé de 37 pour cent en 2000 à 54 pour cent en 2005/06, et il est fort probable qu'il franchira la barre des 55 pour cent pour l'année scolaire 2007/08. L'amélioration de la scolarisation, grâce à la construction de nouvelles écoles et l'ouverture de classes supplémentaires, ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de l'assiduité. Le taux d'achèvement des études primaires dans cinq régions du pays (Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéri et Zinder) est inférieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 40 pour cent.
14. À l'échelon national, les progrès n'ont pas réellement réduit l'écart de scolarisation entre filles et garçons qui a au contraire augmenté, passant de 17,7 points de pourcentage en 2002/03 à 19 points de pourcentage en 2005/06. En 2005/06, le taux d'achèvement des études primaires était de 49 pour cent pour les garçons et de 31 pour cent pour les filles. Des raisons d'ordre pédagogique, socioculturel, économique et institutionnel expliquent la faiblesse de ces taux. Cependant, dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM sous la forme de repas chauds servis chaque jour et de rations familiales à emporter, le rapport de parité entre les filles et les garçons est passé de 0,57 en 1999/00 à 0,75 en 2005/06.
15. Le Niger a adhéré à plusieurs initiatives régionales et internationales destinées à promouvoir l'éducation de base et à atteindre l'objectif de l'éducation primaire pour tous: i) l'Éducation pour tous (Dakar, 2000); ii) les recommandations du Sommet des chefs d'État des six pays africains les moins scolarisés (Bamako, 2000); et iii) l'Alliance du Sahel pour l'éducation de base (Dakar, 2003). Le pays s'est également doté en 2003 d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) (2003–2012).

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

16. Le PAM a prolongé d'un an le programme de pays en cours (2004–2008) afin de l'harmoniser avec le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Il comporte trois composantes dans les domaines du développement rural, de l'éducation et de la santé. Sa mise en œuvre s'est faite en collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales, et en concordance avec les projets et programmes de développement.
17. Une évaluation à mi-parcours conduite en 2006 a conclu que les problématiques principales sur lesquelles se penche le programme de pays correspondent aux priorités de développement retenues par le PAM, le Gouvernement du Niger, ses partenaires et les communautés, et que ses activités respectent les axes et orientations de la Stratégie de réduction de la pauvreté, de la Stratégie de développement rural (2003–2015), du PDDE (2003–2012) et du Plan de développement sanitaire (2005–2009).
18. Les recommandations de l'évaluation se résument comme suit:
 - **Composante 1:** Création d'avoirs productifs et prévention/atténuation des crises alimentaires: i) limiter la pratique du crédit au niveau des banques céréalières dans une proportion égale à un tiers des stocks pour éviter les difficultés de reconstitution des stocks; ii) veiller à un encadrement étroit et continu des banques céréalières; iii) harmoniser les règles de gestion en impliquant également les conseils communaux; et iv) renforcer les banques céréalières en procédant à un maillage des zones vulnérables.



- **Composante 2:** Appui à l'éducation de base: i) réviser les rations individuelles et le nombre de jours de distribution; ii) réexaminer les outils de suivi; iii) tenir compte des contributions des parents d'élèves et du Gouvernement au niveau des cantines scolaires; iv) clarifier le rôle de chaque acteur de contrepartie et intégrer le contrôle et le suivi des cantines de l'État et du PAM dans un même mécanisme; v) renforcer les campagnes de sensibilisation; et vi) affiner les critères de sélection des écoles.
 - **Composante 3:** Appui à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et la malnutrition: i) envisager l'extension des interventions aux régions de Maradi, Zinder, Tahoua et Agadez, sous réserve de la présence de partenaires qualifiés; ii) renforcer la formation des gestionnaires des stocks; et iii) systématiser les réunions de concertation technique et clarifier les mandats et responsabilités de tous les acteurs.
19. Quant à la cohérence de la conception du programme de pays et de ses composantes, il était recommandé de: i) s'inspirer du Plan stratégique du PAM pour la période considérée; ii) se limiter à un nombre d'indicateurs facilement mesurables; et iii) concevoir le futur programme de pays en même temps que ses différentes activités.
20. Le programme de pays en cours représente un volume total de 67 198 tonnes de produits alimentaires et un montant de 44 256 496 dollars. Depuis 2004, 42 048 tonnes ont été distribuées à plus de 1,4 million de bénéficiaires.
21. En avril 2007, le Gouvernement a suspendu jusqu'à nouvel ordre les activités Vivres contre travail (VCT) suite à l'excédent vivrier enregistré au cours de la campagne d'hivernage 2006 et a indiqué que la priorité devait être donnée aux activités Espèces contre travail.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

22. Les composantes du prochain programme de pays seront mises en œuvre dans les proportions suivantes: 55 pour cent au secteur de l'éducation, 33 pour cent au développement rural et 12 pour cent au secteur de la santé.
23. Les objectifs du programme de pays seront de: i) favoriser l'accès à l'éducation de base, particulièrement pour les filles; ii) renforcer la prévention et l'atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure; et iii) contribuer à l'amélioration nutritionnelle et sanitaire des personnes vivant avec le VIH/sida et la tuberculose. Ce programme de pays sert les objectifs 2, 3 et 4 du Plan stratégique du PAM pour 2006–2008, et est conforme au PNUAD (2009–2013) et à la Stratégie 2008–2012 de développement accéléré et de réduction de la pauvreté du Niger. Le programme de pays répond également aux six premiers objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). De plus, les Engagements renforcés en faveur des femmes (2003–2007) ont été pris en compte, notamment les engagements II, III et V.
24. Les activités dans le secteur de l'éducation cibleront les régions rurales du Niger structurellement vulnérables à l'insécurité alimentaire et où les taux bruts de scolarisation sont les plus faibles. L'appui au secteur du développement rural interviendra aussi dans les zones structurellement vulnérables et de préférence dans les zones où des cantines scolaires sont appuyées par le PAM, d'autres organisations des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers. Quant au secteur de la santé, le programme ciblera les communautés urbaines de Niamey, Zinder, Maradi et Tahoua, où le nombre de malades attendus est le plus important.



25. Les principaux effets directs escomptés d'ici à 2013 sont les suivants:
- augmentation des effectifs scolarisés annuels dans l'enseignement primaire (notamment les filles) dans les zones d'intervention et réduction de l'absentéisme et du nombre d'abandons;
 - amélioration de la disponibilité alimentaire pendant la période de soudure grâce à la mise en place de banques céréalières; et
 - amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel d'au moins 75 pour cent des malades du sida sous thérapie antirétrovirale et hausse du taux de guérison des malades tuberculeux (jusqu'à 85 pour cent).

Composantes du programme

⇒ *Composante 1: Appui à la réalisation des OMD dans le secteur éducatif*

26. L'objectif à long terme de la composante 1 est d'appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques et stratégies éducatives. Ses objectifs spécifiques seront de contribuer: i) améliorer la scolarisation et l'assiduité des élèves dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM; et ii) à encourager les filles à achever leurs études primaires.
27. Les départements seront sélectionnés en fonction du niveau d'insécurité alimentaire et du taux brut de scolarisation (inférieur à 40 pour cent). Environ 90 000 élèves inscrits dans les écoles publiques et les écoles communautaires ou les madrassa officiellement reconnues par le Ministère de l'éducation nationale seront ciblés durant l'année scolaire 2009/10. Au total, le PAM ciblera 702 écoles sur 8 023 écoles rurales. Une attention particulière sera accordée aux établissements se trouvant dans les zones conjointes de mise en œuvre de l'initiative "Paquet éducatif essentiel". Les écoles communautaires et certaines madrassa pourront être retenues au même titre que les écoles publiques si elles répondent aux critères établis.
28. Deux repas chauds (petit déjeuner et déjeuner) seront distribués pendant 180 jours à tous les élèves pour les inciter à rester à l'école. Des rations sèches familiales de 100 kilogrammes seront distribuées aux filles au cours des deux dernières années du cycle primaire (CM1 et CM2) puisque c'est à partir de la fin de la quatrième année que l'écart entre filles et garçons se creuse. Les deux repas comprendront: un petit déjeuner composé de 80 grammes de farine de soja enrichie, 10 grammes de sucre et 5 grammes d'huile végétale enrichie et un déjeuner composé de 120 grammes de céréales, 30 grammes de légumes secs, 15 grammes d'huile végétale enrichie et 3 grammes de sel iodé.
29. Au niveau du Ministère de l'éducation nationale, la coordination technique sera assurée par le responsable des cantines scolaires au sein de la Direction des ressources financières et matérielles, qui travaillera étroitement avec la Direction de l'enseignement de base, la Direction de la promotion de la scolarisation des filles et la Direction des statistiques scolaires qui, avec le PAM et le Bureau de la santé scolaire, feront partie du comité technique pour un suivi plus efficace de l'activité. Ce comité technique se réunira une fois par trimestre afin d'étudier les problèmes identifiés dans les rapports de terrain et de proposer des mesures correctives.
30. Cette composante bénéficiera de la mise en œuvre d'autres activités du PDDE financées par le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers. Ces activités sont généralement des composantes du "Paquet éducatif essentiel", reconnues par l'Alliance du Sahel pour l'éducation de base comme des éléments nécessaires à une éducation de base de



qualité. Le Gouvernement, plus particulièrement le Bureau de la santé scolaire, se chargera du déparasitage des élèves dans toutes les écoles du pays, dans le cadre du Programme national de lutte contre la bilharziose et les géohelminthes, tandis que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) poursuivra la distribution des kits scolaires dans certaines écoles bénéficiant de l'appui du PAM. Le Gouvernement prendra en charge les produits complémentaires à ceux fournis par le PAM et le paiement de certains auxiliaires émergeant sur le budget national, le reste des auxiliaires étant à la charge des communautés.

31. Dans le cadre de l'Alliance du Sahel pour l'éducation de base, le PAM continuera sa collaboration avec l'UNICEF et mettra en œuvre deux projets pilotes avec la Japan International Cooperation Agency (JICA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), respectivement dans le domaine des foyers améliorés pour la préservation de l'environnement et des jardins scolaires.

⇒ *Composante 2: Prévention et atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure*

32. L'objectif à long terme de cette composante est de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables dans les zones d'intervention, grâce à la prévention et l'atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure, en cohérence avec le neuvième programme de la Stratégie de développement rural qui vise la réduction de la vulnérabilité des ménages grâce à la prévention et à la gestion des crises et des catastrophes naturelles. Ses objectifs spécifiques sont: i) d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires à travers la création de banques céréalières destinées aux populations rurales les plus vulnérables; et ii) de renforcer les capacités des populations vulnérables d'améliorer durablement leur sécurité alimentaire grâce à des formations variées. Ces activités constituent des filets sociaux visant à protéger les moyens de subsistance des familles pauvres et contribuent à développer l'autosuffisance, notamment celle des femmes.
33. Chaque année, environ 300 banques céréalières seront créées ou renforcées et répondront aux besoins d'environ 150 000 bénéficiaires, dont la moitié seront des femmes. Chaque nouvelle banque recevra en moyenne 10 tonnes de céréales tandis que les banques ayant déjà reçu une aide recevront un appui supplémentaire de 5 tonnes. Au total, les activités Vivres au profit de la formation (VPF) bénéficieront à environ 25 000 personnes (dont au moins 70 pour cent de femmes) qui recevront des rations familiales journalières (une famille comprenant 5 membres) composées de 2 500 grammes de céréales, 200 grammes de légumes secs, 100 grammes d'huile enrichie en vitamine A et 25 grammes de sel iodé.
34. En plus de l'alphabétisation fonctionnelle, cette composante appuiera les activités VPF nécessaires à la création d'activités génératrices de revenus, à la vulgarisation de techniques agricoles et à la gestion durable des ressources naturelles. Les femmes auront un rôle accru dans les prises de décision relatives à la gestion de la sécurité alimentaire. Le PAM sélectionnera des partenaires expérimentés capables d'assurer un suivi rapproché et de fournir l'accompagnement nécessaire.



35. Les deux activités cibleront en priorité les départements dans lesquels une forte proportion de ménages souffre d'insécurité alimentaire selon l'Enquête conjointe de 2006⁷ ou toute autre enquête qui sera entreprise avant le démarrage du nouveau programme de pays. Ces filets de protection sociale cibleront également les personnes les plus touchées par la hausse des prix alimentaires, telles que les populations urbaines et les personnes dépendant du travail journalier ou du petit commerce.
36. Au niveau du Ministère du développement agricole, la Direction du sous-programme Développement rural associera la Direction de l'action coopérative et de la promotion des organismes ruraux dans le processus de mise en place et de suivi des banques céréalières. Les communes devront être, dans la mesure du possible, impliquées dans l'exécution de cette composante afin d'en assurer la durabilité.
37. Le PAM continuera à collaborer avec ses partenaires actuels, tels que l'UNICEF et Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE). D'autres projets seront menés à bien en même temps que le programme de pays, notamment, l'Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural (IRDAR) du Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme d'action communautaire appuyé par la Banque mondiale et le Projet de valorisation des eaux financé par le Fonds africain de développement. Ces partenaires prendront en charge les frais de construction des magasins des banques céréalières ainsi que les activités de suivi, assureront la formation des comités de gestion et fourniront les articles non alimentaires nécessaires au stockage des vivres.
38. En vue d'atténuer les effets négatifs des changements climatiques, spécifiquement la désertification, les activités VPF prendront en compte la vulgarisation des techniques de protection de l'environnement.

⇒ *Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose*

39. La troisième composante du programme de pays appuiera les objectifs du Gouvernement nigérien en vue d'atténuer les impacts négatifs du VIH/sida et de la tuberculose sur les groupes sociaux vulnérables. L'assistance du PAM se focalisera sur les sites d'intervention du programme de pays 2004–2008 afin de maintenir la qualité de l'intervention et d'avoir un plus grand impact sur les bénéficiaires.
40. Cette composante est conforme aux priorités du Gouvernement nigérien telles qu'elles figurent dans la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté, le Plan de développement sanitaire (2005–2009), le Cadre stratégique national de lutte contre les IST et le VIH/sida (2007–2010) et le Programme national de lutte contre la tuberculose (2007–2010), et contribue à la réalisation des OMD 1 et 5.
41. L'activité centrée sur la lutte contre le VIH/sida consistera à fournir un appui alimentaire à environ 8 000 malades du sida sous traitement antirétroviral (à Niamey, Zinder, Tahoua et Maradi), ainsi qu'à quatre membres de leur famille. Une ration familiale journalière composée de 1 650 grammes de céréales, 250 grammes de mélange maïs-soja, 300 grammes de légumes secs, 125 grammes d'huile enrichie et 50 grammes de sucre sera distribuée pendant les 6 mois du traitement. Le ciblage géographique de la composante s'appuie sur la cartographie de l'épidémie du VIH/sida, mais également sur les opportunités locales de partenariat.

⁷ Tillabéri (62 pour cent), Ouallam (55 pour cent), Tahoua (51 pour cent), Loga (50 pour cent), Keita (48 pour cent), Bouza (44 pour cent), Illéla (40 pour cent), Boboye (40 pour cent), Arlit (39 pour cent) et Gouré (32 pour cent).



42. Depuis le début de l'activité, l'appui alimentaire – complémentaire à la mise sous traitement antirétroviral – a favorisé la prise de poids et la régénération physique des malades pendant les 6 mois. Des activités de prévention sont également mises en œuvre, à travers la fourniture d'information destinée au corps médical, aux jeunes, et aux mères afin de limiter la transmission de la mère à l'enfant. À mi-parcours, une enquête sur l'impact du VIH/sida sur les modes de vie des ménages est prévue, dont les résultats permettront d'apporter tout ajustement nécessaire à l'activité.
43. La mise en œuvre technique de l'activité VIH/sida sera coordonnée conjointement par le Ministère de la santé publique (MSP), la Direction des appuis au développement communautaire, le PAM, le Directeur du sous-programme Nutrition du MSP et les partenaires techniques, tels que l'ONG Solthis, la Croix-Rouge française ou la Croix-Rouge nigérienne.
44. L'activité axée sur la lutte contre la tuberculose ciblera environ 6 000 patients à Niamey et Tahoua ainsi que quatre membres de leur famille. Chaque bénéficiaire recevra une ration familiale journalière (1 650 grammes de céréales, 300 grammes de légumes secs et 125 grammes d'huile enrichie) pendant les 8 mois du traitement. À ce jour, l'assistance a permis de rétablir les équilibres biologiques détruits et d'obtenir une meilleure réponse au traitement, et d'améliorer ainsi le taux de guérison.
45. Le Programme national de lutte contre la tuberculose sera chargé de coordonner les activités liées à l'assistance alimentaire à travers la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités en collaboration avec le PAM, le sous-programme Santé du MSP et SOS Sahel International.
46. Un groupe de concertation regroupant les principaux organismes de mise en œuvre de la composante permettra d'explorer les possibilités de mobilisation de ressources additionnelles grâce au développement de nouveaux partenariats tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Stratégie de transfert des responsabilités

47. Compte tenu de la situation actuelle du pays, il ne sera pas possible d'envisager un transfert rapide des activités du programme de pays. À cet égard, il faudra transférer graduellement certaines activités au Gouvernement tout en renforçant les capacités de ses représentants – à travers des formations et des exercices conjoints – dans la perspective d'une plus grande implication des autorités nationales et régionales dans les activités du programme de pays. Aucun transfert des responsabilités n'étant prévu pendant l'exécution du programme, le présent document ne contient ni calendrier ni stratégie de retrait. On espère pouvoir inclure ces composantes dans un prochain programme de pays.

GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

48. La formulation du programme de pays a bénéficié d'une large participation du Gouvernement, d'autres organisations des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et de la société civile. Le présent programme de pays intègre les principales recommandations de l'évaluation à mi-parcours du programme en cours.
49. Alors que le plan d'action du programme de pays sera signé avec le Ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire (MAT/DC), la mise en œuvre de chaque activité reviendra aux ministères techniques concernés. Tous les trimestres, un comité de pilotage comprenant les secrétaires généraux du MAT/DC et des



trois ministères techniques concernés, le responsable de la Direction des appuis au développement communautaire, les directeurs nationaux des sous-programmes et des représentants du PAM se réunira pour faire le point sur l'état d'avancement du programme. Des missions trimestrielles de suivi auront lieu avec les ministères techniques concernés.

50. Ce comité sera chargé de la définition des mécanismes d'exécution, de suivi et d'évaluation du programme et de son intégration effective aux programmes nationaux de développement. Il veillera au développement de synergies entre les composantes du programme, à l'établissement du plan d'action ainsi qu'à l'approbation des rapports annuels de mise en œuvre. Des plans de travail annuels et des rapports sur l'état d'avancement des composantes du programme de pays seront élaborés par les responsables nationaux du programme en collaboration avec le PAM.
51. Le PAM organisera des formations sur: i) le système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats; ii) les méthodes participatives faisant place aux femmes; ainsi que iii) les procédures administratives, logistiques et financières. Les comités de gestion, constitués de représentants des enseignants, d'associations de parents d'élèves et d'élèves, seront responsables de la réception et de la gestion quotidienne des vivres, ainsi que du bon fonctionnement de la cantine.
52. La coordination du programme sera assurée par le bureau de pays et les trois bureaux auxiliaires de Maradi, Tahoua et Zinder. Dix agents chargés du suivi effectueront quotidiennement, dans leurs zones de couverture respectives, un suivi de toutes les activités.
53. Le suivi des résultats s'appuiera sur le système de gestion axée sur les résultats, ainsi que le système de suivi et d'évaluation du PAM. Un programme semestriel a été établi afin de permettre aux agents du PAM d'assurer un suivi régulier des activités, de collecter toutes les données, de les analyser et de les utiliser pour la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et éventuellement une réorientation des activités. Conformément à une recommandation formulée à l'issue de l'évaluation à mi-parcours du précédent programme de pays, le PAM et le Gouvernement ont harmonisé leurs systèmes de suivi et de collecte des données, notamment en créant une base de données conjointe administrée par le Gouvernement qui comprend des informations utiles sur toutes les écoles du pays et permet également d'extraire des données sur les établissements appuyés par le PAM.
54. La situation de référence pour le futur programme de pays sera établie au dernier trimestre de l'année 2008. En 2011, le PAM établira une situation de suivi et effectuera une évaluation à mi-parcours.
55. Le Gouvernement dispose d'un Système d'alerte précoce (SAP) qui surveille l'état de la sécurité alimentaire et fournit des informations relatives à la disponibilité alimentaire, à l'accès à la nourriture et à son utilisation dans l'ensemble du pays. En outre, le PAM coopère avec l'UNICEF, le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWSNET), le Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle (AGRHYMET) et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
56. L'huile et la farine enrichies, les céréales et les légumineuses seront acheminées dans le pays à partir des ports de Cotonou ou de Lomé. Toutes les denrées seront livrées aux frais du PAM directement aux six points de livraison avancés (PLA) du pays. Le transport vers les sites des bénéficiaires sera également pris en charge par le PAM et effectué par des transporteurs privés nationaux agréés. La gestion des magasins, des vivres et des articles



non alimentaires se fera en collaboration avec la Direction des appuis au développement communautaire.

57. Le PAM a prévu d'acheter localement une partie des légumineuses. Si les achats locaux de céréales ne sont pas possibles, le PAM tentera de se les procurer, en fonction de la disponibilité, de la qualité de produits, et de la compétitivité des prix sur les marchés régionaux, tout en veillant à ne pas perturber les marchés locaux.



ANNEXE I-A

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE						
Composantes	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par composante (%)	Nombre de bénéficiaires (hommes/femmes/total)			Femmes bénéficiaires (%)
Composante 1: Appui à la réalisation des OMD dans le secteur éducatif						
			Hommes/ Garçons	Femmes/ Filles	Total	
Cantines scolaires	23 934	46	110 700	93 800	204 500	46
Rations sèches	4 973	9	50 100	50 400	100 500	50
Total composante 1	28 907	55	160 800	144 200	305 000	47
Composante 2: Prévention et atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure						
Banques céréalières	15 011	29	373 750	376 250	750 000	50
Vivres au profit de la formation	2 119	4	57 350	67 650	125 000	54
Total composante 2	17 130	33	431 100	443 900	875 000	51
Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose						
VIH/sida	3 490	6	20 200	20 400	40 600	50
Tuberculose	3 042	6	15 200	15 200	30 400	50
Total composante 3	6 532	12	35 400	35 600	71 000	50
Total pour le programme de pays	52 569	100	627 300	623 700	1 251 000	50

ANNEXE I-B

TYPES DE PRODUIT ALIMENTAIRE ET TAILLE DES RATIONS			
Composante	Produit alimentaire	Taille des rations (grammes/personne/jour)	Valeur nutritionnelle (kcal, % kcal protéique)
Composante 1: Appui à la réalisation des OMD dans le secteur éducatif			
Cantines scolaires	Céréales	120	402
	Mélange maïs-soja	80	304
	Légumes secs	30	102
	Huile enrichie	20	177
	Sucre	10	40
	Sel iodé	3	–
Total composante 1		263	1 025 12%
Composante 2: Prévention et atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure			
Vivres au profit de la formation	Céréales	500	1 675
	Légumes secs	40	136
	Huile enrichie	20	177
	Sel iodé	5	–
Total composante 2		565	1 988 12,7%
Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose			
Patients atteints du VIH/sida	Céréales	330	1 105
	Mélange maïs-soja	50	190
	Légumes secs	60	201
	Huile enrichie	25	222
	Sucre	10	40
	Sel	3	–
Total volet VIH/sida		475	1 758 13%
Patients atteints de la tuberculose	Céréales	330	1 105
	Légumes secs	60	201
	Huile enrichie	25	222
	Sel	3	–
Total volet tuberculose		415	1 528 12,6%



ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
Effets directs du PNUAD:			
1. D'ici à 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique.			
2. D'ici à 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus.			
Composante 1: Appui à la réalisation des OMD dans le secteur éducatif			
Effet direct 1.1 Scolarisation accrue des garçons et des filles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectif total des élèves dans les écoles appuyées par le PAM, par sexe et par année (voir l'Annexe 1-A pour le nombre visé) ➤ Taux brut de scolarisation (hausse de 62% à 88%) 	<p>Hypothèse: La mise en œuvre du PDDE est appuyée par le Gouvernement et les partenaires.</p> <p>Risque: Grève des enseignants</p>	<p>27 338 364 dollars</p> <p>28 907 tonnes de produits alimentaires</p>
Effet direct 1.2 Amélioration de l'assiduité des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'élèves ayant réussi l'examen de fin de cycle, par sexe (hausse de 44% à 63%) ➤ Taux d'assiduité des élèves, par sexe (hausse de 95% à 97%) 	<p>Hypothèse: Les programmes scolaires sont adaptés aux besoins et réalités du pays.</p>	





ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
Produit 1.2.1 Fourniture de vivres en temps voulu et en quantités suffisantes aux écoles appuyées par le PAM (le produit est le même pour les deux effets directs 1.1 et 1.2)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'élèves ayant reçu l'aide alimentaire du PAM, par sexe (voir l'annexe I-A pour le nombre visé) ➤ Quantité de vivres distribués, par produit (voir l'annexe I-A pour la quantité visée) 	Hypothèse: Les condiments et les autres fournitures sont fournis par le Gouvernement.	
Effet direct 1.3 Réduction des disparités entre les filles et les garçons dans les écoles appuyées par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ratio filles/garçons dans les écoles appuyées par le PAM (hausse de 0,75 à 1) 	Hypothèse: Les parents adhèrent à la politique de scolarisation des filles.	
Produit 1.3.1 Fourniture en temps voulu et en quantités suffisantes de rations sèches aux parents des filles allant régulièrement à l'école (80 pour cent de présence dans le mois)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de filles ayant reçu des rations sèches par trimestre (voir l'annexe I-A pour le nombre visé) ➤ Quantité de vivres distribués, par produit (voir l'annexe I-A pour la quantité visée) 	Hypothèse: Les parents font le lien entre la ration sèche et la scolarisation de leur fille. Les parents acceptent l'innovation relative à la ration sèche.	
Composante 2: Prévention et atténuation de l'insécurité alimentaire en période de soudure			
Effet direct 2.1 Prévention et diminution de l'insécurité alimentaire en période de soudure dans 300 villages se trouvant dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de villages qui réussissent à maintenir leurs stocks de céréales pendant plus de 3 ans (pourcentage visé: 60%). ➤ Pourcentage de ménages vulnérables pour lesquels la période de soudure est raccourcie de 40 jours (pourcentage visé: 100%) 	Risque: Aléas climatiques majeurs	13 689 925 dollars 17 130 tonnes de produits alimentaires

ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des dépenses consacrées à l'alimentation par les ménages bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM (réduction de 74% à 65%) 		
<p>Produit 2.1.1</p> <p>Fourniture de vivres en temps voulu et en quantités suffisantes aux banques céréalières appuyées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de banques céréalières créées à temps et en quantités suffisantes chaque année (pourcentage visé: 100%) ➤ Nombre de bénéficiaires (voir l'annexe I-A pour le nombre visé) ➤ Quantité de vivres distribués, par produit (voir l'annexe I-A pour la quantité visée) 	<p>Hypothèse:</p> <p>Les zones et les populations exposées à l'insécurité alimentaire sont bien ciblées.</p> <p>Les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires sont fonctionnels.</p>	
<p>Effet direct 2.2</p> <p>Meilleure maîtrise de la gestion des banques céréalières, de la lecture, des techniques agricoles ou de la gestion des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes qui ont acquis des principes de gestion et des connaissances techniques et qui savent lire et compter, par sexe, exprimé en pourcentage du nombre prévu (pourcentage visé: 100%) ➤ Pourcentage de personnes qui participent aux cours avec assiduité, par sexe (pourcentage visé: 100%) 		



ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
<p>Produit 2.2.1</p> <p>Fourniture de vivres en temps voulu et en quantités suffisantes aux partenaires chargés de dispenser la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de villages qui dispensent une formation (pourcentage visé: 100%) ➤ Nombre de participants, par type d'activité, tranche d'âge et sexe (voir l'annexe I-A pour le nombre visé) ➤ Nombre de bénéficiaires, par tranche d'âge et par sexe (voir l'annexe I-A pour le nombre visé) ➤ Quantité de vivres distribués, par produit (voir l'annexe I-A pour la quantité visée) 	<p>Hypothèse: Les partenaires coopérants font preuve de dynamisme.</p>	
Composante 3: Appui à la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose			
<p>Effet direct 3.1</p> <p>Amélioration de l'état nutritionnel des personnes vivant avec le VIH/sida sous traitement antirétroviral et antituberculeux, qui se rendent dans les centres appuyés par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de patients recevant une aide alimentaire du PAM dont la prise de poids est égale ou supérieure à 5 kilogrammes dans l'intervalle de 6 mois (pourcentage visé: 100%) ➤ Pourcentage des malades atteints de la tuberculose guérissant après six mois de traitement (pourcentage visé: 85%) 	<p>Hypothèse: Le programme d'appui aux personnes vivant avec le VIH/sida et la tuberculose reçoit le soutien des partenaires et du Gouvernement.</p>	<p>5 386 242 dollars</p> <p>6 532 tonnes de produits alimentaires</p>



ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
<p>Produit 3.1.1</p> <p>Fourniture de vivres en temps voulu et en quantités suffisantes aux partenaires (le produit est le même pour les deux effets directs 3.1 et 3.2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de vivres fournis, par produit (voir l'annexe I-A pour la quantité visée) ➤ Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge et par sexe (voir l'annexe I-A pour le nombre visé) 	<p>Hypothèse: Les bénéficiaires utilisent eux-mêmes les produits fournis.</p> <p>Risques: Sous-estimation des besoins des partenaires</p> <p>Non transmission des requêtes à temps</p>	
<p>Effet direct 3.2</p> <p>Amélioration de l'observance du traitement antirétroviral</p> <p>Amélioration de l'observance du traitement des malades tuberculeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'abandon des personnes sous traitement antirétroviral bénéficiant de programmes du PAM appuyés par une aide alimentaire (réduction de 12% à 10 %) ➤ Taux d'abandon des malades atteints de tuberculose bénéficiant de programmes du PAM appuyés par une aide alimentaire (réduction de 26% à 10 %) 	<p>Risque: La focalisation de l'intervention au niveau de Niamey, Zinder, Maradi et Tahoua pourrait attirer les malades de Dosso et Tillabéry vers Niamey, ceux de Diffa vers Zinder et ceux d'Agadez vers Tahoua, ce qui aura comme effet d'engorger les services de prise en charge.</p>	
<p>HYPOTHÈSES:</p>			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affectation et présence des enseignants dans les écoles appuyées par le PAM. ➤ Vivres livrés en quantités suffisantes et en temps voulu. ➤ Existence de partenaires compétents et fiables, en nombre suffisant, pour encadrer et suivre les banques céréalières dans les régions cibles. 			



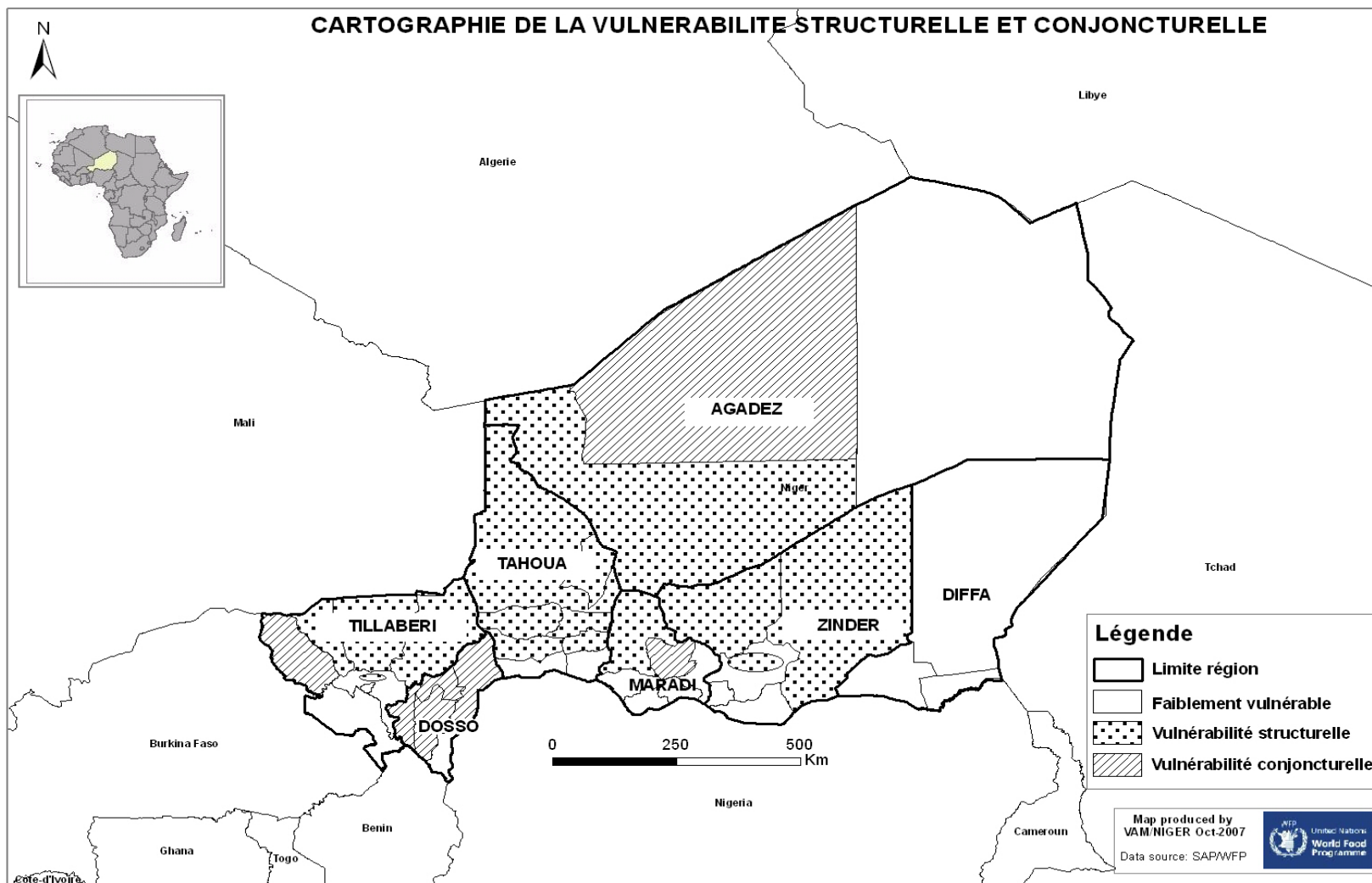
ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PAR COMPOSANTE (dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (tonnes)	28 907	17 130	6 532	52 569
Produits alimentaires (valeur)	13 756 154	5 873 973	2 794 496	22 424 624
Transport extérieur	1 648 008	976 593	372 394	2 996 995
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)	6 088 456	3 552 629	998 441	10 639 526
Transport terrestre, entreposage et manutention (coût par tonne)	210,62	207,39	152,85	202,39
Autres coûts opérationnels directs	1 125 210	631 900	228 820	1 985 930
Total, coûts opérationnels directs	22 617 828	11 035 095	4 394 151	38 047 074
Coûts d'appui directs ¹	2 932 045	1 759 227	639 720	5 330 992
Coûts d'appui indirects ²	1 788 491	895 603	352 371	3 036 465
Coût total pour le PAM	27 338 364	13 689 925	5 386 242	46 414 532
Contribution du Gouvernement	10 983 790	242 005	297 995	11 523 790

¹ Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des CAD est revu chaque année.

² Le taux de recouvrement appliqué aux CAI peut être modifié par le Conseil pendant la durée du programme.





ANNEXE IV

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle
CAD	coût d'appui direct
CAI	coût d'appui indirect
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CM1	cours moyen 1
CM2	cours moyen 2
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWSNET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
IRDAR	Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural
IST	infection sexuellement transmissible
JICA	Japan International Cooperation Agency
MAT/DC	Ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire
MSP	Ministère de la santé publique
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
PDDE	Programme décennal de développement de l'éducation
PFRDV	pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	produit intérieur brut
PLA	points de livraison avancés
PMA	pays les moins avancés
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SAP	Système d'alerte précoce
SDRP	Stratégie de développement et de réduction de la pauvreté (rebaptisée Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté en 2007)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail
VIH/sida	virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
VPF	Vivres au profit de la formation